

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie  
RELEVÉ DE DECISIONS N° 15 – Mardi 24 janvier 2023

Présidence de Madame  
Claire THOURY

**Membres présents :** Fanny ARAV, Michel CHASSANG, Jean-François DELFRAISSY, Benoit GARCIA, Hélène LANDEMORE, Jacques LANDRIOT, Giovanna MARSICO, Kenza OCCANSEY, Sandrine RUI, Mathieu SANCHEZ, François STASSE

**Membres excusés :** Jean-Pierre CABROL, Cynthia FLEURY

Invités participants : Bernard REBER et Min REUCHAMPS, garants.

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie s'est réuni, mardi 24 janvier, sous la présidence de Mme Claire THOURY et a arrêté les décisions suivantes à l'issue des débats entre les membres présents :

#### **VALIDATION DEFINITIVE DU RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Comité de gouvernance a adopté le relevé de décision du 17 janvier 2023, pour publication sur le site internet du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et sur le site internet de Convention citoyenne sur la fin de vie (<https://conventioncitoyennesurlafindevie.lecese.fr>)

#### **RETOURS DU COLLEGE DES GARANTS DE LA CONVENTION SUR LA SESSION 4**

Le collège des garants a présenté aux membres ses observations sur la 4<sup>ème</sup> session de la Convention. Les échanges ont notamment porté sur le lien de la Convention avec la commission temporaire « Fin de vie » du CESE.

#### **POINT SUR LES PRINCIPES D'ORGANISATION ET DE CONTENU DES TRAVAUX DES PROCHAINES SESSIONS DE DELIBERATION**

Les membres du Comité de gouvernance ont échangé, en compagnie du collectif d'animation, sur les principes d'organisation des prochaines sessions de délibération.

Ils expriment unanimement la nécessité de passer à une nouvelle étape des travaux de la Convention, au cours de laquelle le travail de délibération autour des arguments et contre-arguments doit désormais prendre le pas sur les auditions descendantes, en y intégrant l'enjeu clé des concepts moraux et politiques. Les conventionnels ont établi,

entre les sessions 1 et 4, 346 propositions sur le sujet de la fin de vie, qu'il convient désormais de synthétiser. Le Comité de gouvernance, ainsi que le collectif d'animation, doivent accompagner les citoyens dans leur cheminement vers la construction d'une réponse argumentée à la question de la Première Ministre. Si certains points partagés par les conventionnels permettent d'ores et déjà l'émergence de prises de position collectives, d'autres sujets identifiés comme des « nœuds » du raisonnement constituent quant à eux des éléments de controverse et de débat nécessitant donc d'être approfondis.

Ils proposent en conséquence d'organiser le travail des citoyens autour de l'affinage des propositions déjà émises, selon les grands principes suivants :

- La constitution d'un groupe d'appui composé d'experts, disponibles en continu durant les sessions à venir de la convention pour répondre aux questions des citoyens en boucle courte ;
- L'organisation d'ateliers dits de « speed-dating », afin de confronter les propositions émises par les citoyens avec la réalité du terrain ;
- L'organisation d'auditions sous un format questions-réponses.

En outre, le Comité de gouvernance souhaite également, dans un souci de transparence et de publicité, organiser un temps de restitution des travaux des conventionnels à destination du grand public, qui se tiendrait le dimanche matin lors des prochaines sessions.

### REFLEXIONS SUR LE FORMAT ET LA METHODE DE PRODUCTION DU LIVRABLE FINAL

Les membres du Comité de gouvernance ont échangé sur le format et la méthode de production du livrable final.

Afin d'accompagner les conventionnels dans la production du rapport final, le Comité de gouvernance a investi le collectif d'animation, en collaboration avec le sous-groupe « Socle documentaire » du Comité de gouvernance, d'une mission de synthèse des propositions des citoyens.

A ce stade plusieurs propositions ont été émises quant au format du livrable final. Certains membres ont également suggéré la production d'un document de synthèse, en sus de l'avis en lui-même, à destination du grand public et des institutions.